

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 14 mai 2024 à 13 h 05 à laquelle sont présents, monsieur le maire Daniel Champagne, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Gilles Chagnon, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Marc Bureau, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, André Turgeon, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Lyne Savaria, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, Michel Déziel, directeur de cabinet, Frédérique Delisle, directrice adjointe du Cabinet, Maude Chouinard-Boucher, Mathee Warnett, Mathieu Paquette, attachés politiques, et Me Véronique Denis, greffière, ainsi que Stéphan Amyot, directeur, Biens immobiliers, Sonia Béland, directrice, Bureau de la sécurité civile, Catherine Bellemare, directrice territoriale, centre de services de Hull, Sonia Blouin, directrice par intérim, Arts, culture et lettres, Alexandra Boivin, directrice, Évaluation, Amélie Bourgon, directrice, Approvisionnement responsable, Linda Brouillette, directrice, Ressources humaines, Rita Chahine, directrice, Infrastructures et projets, Émilie Chasles, directrice territoriale, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Geneviève D'Amours, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer, Yvon Desjardins, directeur, Travaux publics, Denis Doucet, directeur, Sécurité incendie, Simon Fournier, directeur, Police, Carl Hallé, directeur, Technologies de l'information, David Leclerc, Catherine Marchand, directrice par intérim, SUDD et Mobilité, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Stéphane Raymond, directeur adjoint, Police, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Rachel Rivard, chef de service par intérim, Communications, Mario St-Pierre, directeur, Finances, Sébastien Vallée, directeur, Loisirs, sports et développement des communautés et Isabelle Veilleux, directrice, Secrétariat au développement économique.

## CAUP20240514-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 14 mai 2024

## Une période de questions et de commentaires a lieu.

Section 4

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin mentionne que le projet particulier de construction concernant le 771, boulevard Alexandre-Taché a été retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal et qu'il sera reporté à une séance ultérieure.

- **9.7 Projet numéro 138299 -** PIIA Remplacer des fenêtres 150, chemin Rivermead District électoral de Mitigomijokan Anik Des Marais (recommandation défavorable du CCU)
- **9.8 Projet numéro 138302 -** Patrimoine Remplacer des fenêtres 150, chemin Rivermead District électoral de Mitigomijokan Anik Des Marais (recommandation défavorable du CLP

Monsieur le conseiller Mario Aubé précise que la recommandation défavorable du Comité consultatif d'urbanisme et du conseil local du patrimoine dans ce dossier concerne des travaux de remplacement des fenêtres. Celles-ci avaient déjà été remplacées dans le passé et ces comités ont recommandé l'installation de fenêtres en bois au lieu de fenêtres en PVC.

Madame Catherine Marchand indique que des démarches ont été effectuées auprès du propriétaire et ce dernier est prêt à installer des fenêtres avec des cadres de bois. Cette installation lui permettrait d'être éligible à une subvention du ministère de la Culture. Elle propose d'ajouter une condition dans la résolution afin d'approuver le projet avec des nouvelles fenêtres ayant un cadre en bois.

Madame la conseillère Anik Des Marais est surprise qu'il soit possible de procéder à une telle modification en séance tenante. Elle se questionne à l'effet qu'un nouveau PIIA soit déposé et analysé.

Madame Marchand réitère que le projet est admissible à une subvention avec le programme géré avec le ministère de la Culture. Le propriétaire ne souhaitait pas mettre des fenêtres en bois pour des raisons d'efficacité énergétique. Le ministère ne subventionne pas le verre, mais seulement les cadres de fenêtres en bois et les meneaux. Des soumissions ont été effectuées par le propriétaire afin d'effectuer cette modification. Elle ajoute qu'un PIIA porte sur l'apparence du bâtiment, donc une modification quant aux matériaux des fenêtres n'a pas d'incidence sur le projet soumis. Elle souligne que l'apparence ne sera pas modifiée par ce changement et l'essentiel du projet reste le même.

**34.5 Projet numéro 138709 -** Appui à la candidature de monsieur le conseiller Edmond Leclerc au conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande plus de détails quant aux dépenses relatives aux déplacements et qui sont assumées par le budget discrétionnaire des élus afin de siéger à la FCM (Fédération canadienne des municipalités).

Monsieur le maire Daniel Champagne mentionne que les frais de déplacement de la personne nommée à titre de représentant de la Ville sont assumés par l'organisation.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc propose sa candidature afin d'être représentant auprès de la FCM. Les autres personnes qui choisiront de participer aux différentes activités devront les assumer via leur budget discrétionnaire.

Madame Des Marais mentionne que cet item concerne la demande de monsieur Leclerc d'appuyer sa candidature au conseil d'administration de la FCM.

Monsieur le conseiller Denis Girouard demande si le candidat se propose lui-même ou c'est le conseil municipal qui choisit de présenter des candidatures.

Monsieur Leclerc mentionne qu'il était intéressé à se présenter afin de siéger au conseil d'administration de la FCM, au même titre que madame Des Marais et que c'est pour cette raison qu'il souhaitait déposer cette demande d'appui.

**34.6 Projet numéro 138224 -** Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 937-2024 autorisant une dépense et un emprunt de 650 000 \$ afin d'effectuer les travaux d'ajout de feux de circulation sur le boulevard Lucerne à l'intersection de la rue des Grands-Châteaux - District électoral de Deschênes - Caroline Murray

Madame la conseillère Caroline Murray demande de retirer cet item de l'ordre du jour suivant des discussions avec monsieur le conseiller Steven Boivin et monsieur le maire. Aucun vote n'est demandé pour ce retrait, l'item est donc retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil de ce soir.

**Projet numéro 138592 -** Suivi avis de proposition déposé par monsieur Jean Lessard - Projet pilote pour permettre la chasse sur des terres agricoles afin de réduire la présence d'oiseaux migrateurs et protéger les récoltes

Monsieur Aubé indique que ce dossier soulève un enjeu qui dure depuis longtemps dans le milieu agricole. Le comité exécutif appuie la proposition afin de mettre sur pied un projet-pilote d'une durée d'un an, renouvelable, qui modifierait de façon temporaire le règlement municipal afin de permettre la chasse aux bernaches sur certaines terres agricoles de la Ville de Gatineau. Il souligne qu'il existe un enjeu pour la période des semences et il souhaite que cette période soit incluse une fois le projet pilote complété.

Monsieur le conseiller Jean Lessard remercie les services pour leur implication. Il précise que les quatre MRC de la région ont déjà des initiatives similaires et la Ville pourra maintenant y participer. Cette initiative permettra aux agriculteurs de sauver leurs récoltes et, suite à l'analyse du projet pilote, il sera possible de l'amender pour y ajouter la période des semences.

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet souligne qu'il existait effectivement un enjeu sur les terres agricoles. Aujourd'hui, la Ville ouvre la porte à un projet pilote sur les terres agricoles ciblées et un règlement spécifique en découlera. L'enjeu qui reste à combler concerne les dates relatives aux récoltes.

À cet effet, elle propose un amendement, appuyée par monsieur Lessard :

« Que le comité exécutif mandate les services afin d'évaluer les impacts d'inclure toutes les périodes de chasse (ne pas se limiter aux bernaches) sur les terres en culture et présenter les résultats de cette analyse en comité plénier. »

Monsieur le conseiller Louis Sabourin demande si l'on règle un réel problème avec ce projet pilote. Également, il se questionne sur les autres espèces d'oiseaux qui sont visées.

Madame Loyer précise que le projet pilote est uniquement afin de permettre l'utilisation d'armes à feu sur les terres agricoles cultivées et visant les bernaches.

L'amendement proposé a pour objectif d'élargir la période de chasse pour inclure les périodes de cultures. Il y aura des distances minimales à respecter avec les résidences à proximité ainsi que les types d'armes qui seront autorisés. Nous irons également rechercher les données auprès des agriculteurs et des citoyens à proximité. Par la suite, le conseil municipal pourra aller de l'avant avec un règlement permanent.

Monsieur Sabourin se questionne sur la limite maximale du nombre de bernaches que les agriculteurs pourront tuer et s'il existe des études qui démontrent que cette pratique est efficace et si de telles initiatives se font ailleurs.

Monsieur Stéphane Raymond mentionne que la limite du nombre de prises est de dix bernaches par chasseur et que c'est le ministère de la Faune qui encadre ces règlements. Quant à la question relative à l'efficacité d'une telle mesure, il semblerait que c'est la meilleure façon d'effarouchement de la bernache.

Monsieur Lessard explique que c'est pour cette raison que nous favorisons un projet pilote puisque les agriculteurs ont demandé d'avoir cette possibilité en dernier recours afin de protéger leurs cultures.

**34.9 Projet numéro 138086 -** Actions requises afin de régulariser les impacts découlant de la présence sur le territoire de la ville de Gatineau de résidents propriétaires de véhicules automobiles immatriculés en Ontario

Ajout d'une résolution à l'ordre du jour afin que la Société de transport de l'Outaouais et la Ville de Gatineau joignent leurs efforts et fassent pression auprès des instances gouvernementales appropriées afin qu'un plan d'action rigoureux soit mis en place pour adresser et corriger cette situation.

Monsieur Blondin mentionne que les membres du conseil d'administration de la STO sont heureux de voir cette résolution inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal.

Monsieur le maire souhaite confirmer son adhésion à cette initiative pour des raisons financières et d'équité.

Fin du caucus préparatoire public à 13 h 52.

M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté Greffière adjointe Service du greffe